



Ref : F16028.01

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Anilette - 6 route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1. 98349 Noumea cedex

Tél 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN SERVICE D'INSTALLATIONS CLASSEES

(Article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier en deux (2) exemplaires
à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SICIED
Tél : 20 34 00 Email : denv.contact@province-sud.nc

* L'EXPLOITANT (indiquer la dénomination) SOCADIS
déclare avoir mis en service la ou les INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
suivantes : Aire de lavage de conteneurs saillies au filail lourd
provenant des porte-conteneurs Kea Trade

* NUMERO D'ARRETE D'AUTORISATION, D'AUTORISATION SIMPLIFIEE OU DE RECEPISSE DE DECLARATION DE OU
DES ACTIVITES CONCERNEES :
3212-2017/ARR/DENV * du (jj/mm/aaaa) 08/12/2017
* DATE DE MISE EN SERVICE : (jj/mm/aaaa) 13/12/2017

LOCALISATION DE OU DES INSTALLATIONS

* Commune : NOUMEA
* Adresse : 22 Avenue James COOK
* Coordonnées du centre de l'installation (RGNE 91-93) : E: 444 414 N: 215 001

* Fait à NOUMEA le (jj/mm/aaaa) 13/12/2017
* Par (Nom - Prénom du signataire) : Mark NESANOVIC
* Qualité du signataire : Gérant
* Signature :

SOCADIS
SITE CALÉDONNIEN DE DÉCHETS PARTICULIERS SPÉCIAUX

Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F

*Champs obligatoires

BP 17 351 - 9882 Nouméa - Rdet 653 (677) de
Tél (08) 7 03 08 - Fax (687) 27 70 87
SG 183 19 067 11 40450010411
DNC 183 19 000 1 0870 069 20 93